



À TOUS PNC Air France// BS.11-06-201-AF

## Bases province : L'arbre qui cache la forêt

Depuis des mois le SNPNC mobilise beaucoup d'énergie à reconstruire ce que l'Entreprise s'efforce de détruire.

Déjà, la négociation des Bases province est partie d'une feuille blanche avec comme référence imposée par la Direction les valeurs planchers des EU OPS alors même que nous demandions l'application de notre Accord Collectif. Pour autant, cette négociation dont l'issue est aujourd'hui incertaine masque une forte dégradation générale des relations sociales entre la Direction et les PNC.



En effet, alors que nous nous efforçons réunions après réunions de faire avancer le dossier Base province en nous rapprochant le plus possible de l'ensemble des chapitres de l'ACG, de son côté la Direction avance à grands coups de butoirs et casse la colonne vertébrale de notre activité PNC en laminant successivement les Protocoles de Service Long Courrier et Moyen courrier.

### **Pourquoi le SNPNC et l'UNSA mettent la pression sur la négociation Bases province ?**

La Direction veut changer de méthode et imposer son point de vue aux Organisations syndicales. Les objectifs de productivité, dictés par le marketing AF, remplacent désormais la politique sociale.

A l'occasion de chaque renégociation d'Accord, la Direction supprime toutes les dispositions qui freinent ses ambitions.

En conséquence, les syndicats ont tout simplement perdu la main sur l'ensemble des compositions d'équipage de la flotte Long courrier et bientôt Moyen et court courrier.



A dix mois de la renégociation de l'Accord Collectif Global, le SNPNC considère que tous les dossiers sont liés et s'insurge sur la remise en cause de la pénibilité de notre métier.

### **Nos revendications :**

- Réouverture de la négociation Protocole LC afin d'éviter les inepties du service de la cabine J à 35 sur 777-200 et rétablissement des compo PEQ LC.



- Réintégration des Compo PEQ dans le Protocole MC avec les versions et ratios.  
**Réintégration d'une Compo-peq à 4 PNC sur A319** non seulement sur les vols courts exemple Londres, Genève, Amsterdam... mais aussi sur tous les vols longs exemple Moscou, Kief, St Petersburg, Athènes, Istanbul Tel-Aviv... sur l'ensemble du réseau (**Paris et Bases province**).
- Un accord équilibré Bases province avec entre autres comme objectifs :  
**16 jours OFF en moyenne par mois et 14 Heures minimum de RPC**, une norme de travail à 67 Heures avec déclenchement des heures supplémentaires à ce niveau.  
Une limitation à deux étapes pour les temps de vols sup à 3 Heures, 4 jours de vols maxi consécutifs réserve incluse, l'abandon définitif de la cinquième étape, un temps alterné accessible à l'identique de l'ACG, une reprise des chapitres carrières ,congés ... et une rémunération attractive.

## Dossier GP

Sur le dossier des GP, les Organisations syndicales sont ridiculisées au travers d'un simulacre de négociation ou l'Entreprise n'apporte aucune réponse concrète.

**COMPLET**

Les groupes de travail qui devaient aboutir à de véritables avancées sur les sanctions et le statut du GP ne mènent nulle part car la Direction refuse de prendre en considération les demandes des Syndicats.

## En conclusion

La crise Mondiale sert de prétexte aux entreprises pour changer de modèle social et balayer d'un revers de main tous nos acquis.

A Air France s'y ajoute en plus un résultat des élections Professionnelles contesté par les Organisations Syndicales qui n'acceptent pas d'avoir perdues leur représentativité. De ce fait, les interlocuteurs d'aujourd'hui ne seront pas forcément ceux de demain ce qui rend l'exercice de négociation surréaliste.



Si la Direction pense que les syndicats sont tétanisés, ou « ventilés » ; aurait dit Audiard, elle se trompe. Le SNPNC se rebiffe ...

**Si rien ne bouge, préparez vous à une mobilisation massive.**

Nos conditions de travail sur **LC/MC/CC** pour les années à venir en dépendent **quelle que soit votre division de vol.**

**[Veillez me faire parvenir un bulletin d'adhésion par voie de casier](#)**

Nom :.....  
Fonction :.....

Prénom :.....  
CDL :.....

**Contacts: WEB: snpnc.org SKYPE: snpnc.af PERMANENCE CITE CDG : 01 41 56 41 86 / ORY : 01 41 75 12 59**

Déposez votre demande d'adhésion dans nos boîtes aux lettres SNPNC dans le couloir menant au parking PN ou à notre permanence au 2<sup>ème</sup> étage, ascenseurs rouges, bureau 011